

Edito

Point sur le PPA de la région Ile-de-France

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région Ile-de-France a été approuvé le 7 juillet 2006. La DRIRE est en charge de la mise en œuvre de ce plan issu de la loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (" la LAURE ") du 30 décembre 1996.

Ce plan comporte 9 mesures réglementaires, 4 mesures d'accompagnement et 3 engagements d'entreprises. La première commission de suivi du plan s'est tenue le 10 octobre 2007. Ce fut l'occasion de faire un bilan des actions menées. A noter qu'un arrêté interpréfectoral a été signé le 24 septembre 2007 pour la déclinaison des mesures relatives aux stations-service et à la combustion du bois. Par ailleurs, la procédure d'information et d'alerte en cas de pics de pollution est en cours de modification pour tenir compte des mesures relatives aux poids lourds et aux deux roues motorisés qui devront respectivement contourner le cœur dense de l'agglomération et suivre la règle de la circulation alternée en cas d'alerte à la pollution atmosphérique. La prochaine procédure prévoit également la prise en compte des particules PM10.

Enfin, pour la mise en œuvre de la mesure n°1 du plan, 150 grands générateurs de trafic doivent mettre en place une démarche de Plan de déplacement d'entreprise (PDE). La DRIRE, en collaboration avec la Direction régionale de l'équipement (DRE) et l'ADEME a confié à un consultant une étude visant à établir les critères définissant les grands générateurs de trafic. L'étude est disponible sur le site du PPA et les établissements concernés seront prochainement contactés par la DRIRE.

Contact : **Anne PILLON** (01 44 59 48 83) – **DRIRE Ile-de-France**. www.ile-de-france.drire.gouv.fr

Agenda

5èmes Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore

Axées principalement sur la mise en œuvre de la directive européenne 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, ces assises feront aussi le bilan des actions gouvernementales et de recherches entreprises en la matière. Du 11 au 13 décembre, au palais des Congrès de Reims. www.environnement.ccip.fr

Rencontres sur l'avenir des déchets en Ile-de-France

L'ORDIF, en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Ile-de-France, vous invite à participer aux premières rencontres sur l'avenir des déchets en Ile-de-France. Les 23 et 24 janvier 2008 à la villette. www.ordif.com

Actualités

Nouvelle rubrique ICPE relative aux DEEE

La nomenclature des ICPE a intégré récemment une nouvelle rubrique n° 2711 relative aux DEEE. Celle-ci concerne les activités de transit, de regroupement, de tri, de désassemblage et de remise en état des DEEE.

Nouveau site sur REACH

L'agence européenne des produits chimiques propose un nouveau site Internet sur REACH à destination des entreprises : http://reach.jrc.it/index_fr.htm.

Prononcez-vous sur le projet de Plan de Déplacements de Paris (PDP).

La Ville de Paris a engagé, depuis juillet 2005, la procédure d'élaboration de son plan de déplacements. Il doit définir les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans la capitale pour les 15 prochaines années. Le projet de PDP sera soumis à enquête publique dans le courant du printemps 2008. A ce titre, la CCIP invite les commerçants et chefs d'entreprise à donner leur avis sur le site www.ccip75.fr

CCIP : parution du baromètre 2007 sur le développement durable en Ile-de-France

Ce baromètre réalisé annuellement par le Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'industrie et des Services (CROCIS) permet d'appréhender l'évolution de la prise en compte du développement durable par les PME franciliennes. www.crocis.ccip.fr

Méthodologie et outils concrets « SSE »

L'ADEME propose un dévédérom pour aider toutes les entreprises et particulièrement les PME/PMI à mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) notamment à l'occasion de la mise en place d'une démarche environnementale type ISO 14001. www.ademe.fr

Parution d'un guide sur la santé et la sécurité au travail

Destiné au PME/PMI, ce guide est disponible sur le site de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie de Paris (ACFCI). www.acfci.cci.fr

Le CIEPE est un réseau placé sous le parrainage de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui rassemble les partenaires suivants :



Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – 27 avenue de Friedland 75008 Paris – Tél : 01 55 65 77 05 – environnement@ccip.fr